Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026

TOUS TRAVAUX SUD

Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 02 novembre 2026
Département : Vaucluse
Cette annonce paraîtra le 8 août 2024 sous réserves d'incidents

Par ASSP en date du 26/07/2024, il a été constitué une SASU dénommée :
TOUS TRAVAUX SUD
Siège social : 873 Ile de L'oiselet Residence de Louveze 84700 SORGUES
Capital : 1000 €
Objet social : Toutes activités de prestations de services aux entreprise et aux particuliers, soutiens aux entreprises, petit travaux agricoles
Président : M CHAIB Najid demeurant 873 Ile de L'oiselet Residence de Louveze 84700 SORGUES élu pour une durée illimitée.
Durée : 99 ans à compter de son **immatriculation** au RCS de AVIGNON.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026

VIA MEDICA

Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 02 novembre 2026
Département : Vaucluse
Cette annonce paraîtra le 8 août 2024 sous réserves d'incidents

AVIS DE CONSTITUTION

Dénomination : VIA MEDICA.
Forme : Société civile immobilière.
Siège social : 475 chemin de Javely, 84330 CAROMB.
Objet : Acquisition propriété mise en valeur transformation aménagement administration et location de tous biens et droits immobiliers.
Durée de la société : 90 année(s).
Capital social variable (montant minimum) : 1000euros
Montant des apports en numéraire : 1000 euros.
Cession de parts et agrément : Toutes les cessions doivent être agrées.
Gérant : Monsieur Mathieu BIENFAIT, demeurant 475 Chemin de Javely, 84330 CAROMB
Gérant : Monsieur Rodrigue DELCOURT, demeurant 27 Impasse Mireio, 84260 Sarrians
La société sera **immatriculée** au RCS AVIGNON.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026

DEMIRBAG

Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 02 novembre 2026
Département : Vaucluse
Cette annonce paraîtra le 8 août 2024 sous réserves d'incidents

Par acte SSP en date du 23/07/2024, il a été constitué une Société Civile Immobilière / SCCV dénommée :
DEMIRBAG
Objet social : l'acquisition de terrains et immeubles destinés à la location, la vente à titre exceptionnel.
Siège social : 2, rue Magali 84130 Le Pontet
Capital : 1000 euros
Gérance : M. Hakan DEMIRBAG demeurant 2, rue Magali 84130 Le Pontet
Clause d'agrément : Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts.
Durée : 99 ans à compter de son **immatriculation** au RCS d'AVIGNON

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026

PELLET COURTAGE

Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 02 novembre 2026
Département : Vaucluse
Cette annonce paraîtra le 8 août 2024 sous réserves d'incidents

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à COURTHEZON du 05.08.2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : PELLET COURTAGE
Siège : 172 Chemin des Crémades, 84350 COURTHEZON
Durée : 99 ANS
Capital : 2 000 euros
Objet : Le courtage en vins, spiritueux et alcools ; Le courtage en raisins, jus de raisins, fruits, moût concentré rectifié, moût de raisins et produits dérivés, toutes autres activités similaires ou connexes ; Le conseil en entreprise, recrutement et gestion des ressources humaines et les activités s'y rapportant ; L'activité d'agence de placement de main-d'oeuvre, le conseil en matière de stratégies viti-vinicoles, la mise en relation immobilière ; Les opérations immobilières et mobilières ; Le contrôle d'audit et de gestion et toutes prestations de services ;
Toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à :
– la création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus ;

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026

– la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant ces activités ;
– la participation, directe ou indirecte, de la Société dans toutes opérations financières, mobilières ou immobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe ;
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président : Madame Julie PELLET, demeurant 172 Chemin des Crémades, 84350 COURTHEZON
Directeur général : Monsieur Patrick PELLET, demeurant 810 Chemin Saint Charles 84150 JONQUIERES
La Société sera **immatriculée** au Registre du commerce et des sociétés de AVIGNON.

SCI LODATY

Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 02 novembre 2026
Département : Vaucluse
Cette annonce paraîtra le 8 août 2024 sous réserves d'incidents

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026

Aux termes d'un acte en date du 23.07.2024 établi par Me CASONI Sébastien, Notaire associé de la SCP « Laure COMTE-BERGER, Sébastien CASONI et Fabrice MOTTIN, notaires associés » sis à BEDARRIDES (84370) 60 B avenue de Rascassa, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme juridique : société civile Immobilière
Dénomination sociale : SCI LODATY
Capital social : 1000 euros (apport en numéraire)
Siège social : BEDARRIDES (84370) 21 chemin du Patouillet
Objet social : l'acquisition en état futur d'achèvement ou achevés l'apport la propriété la mise en valeur la transformation la construction l'aménagement l'administration la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question
Cession de parts sociales : Les cessions de parts doivent être constatées par acte authentique ou sous seing privé. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés et au profit de l'ascendant ou du descendant d'un associé, toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.
Gérance : M Daniel TARAKDJIAN demeurant à BEDARRIDES (84370) 21 chemin du Patouillet.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation
Mention sera faite au RCS de AVIGNON

SPFPL VAM

Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 02 novembre 2026
Département : Vaucluse

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026

Cette annonce paraîtra le 8 août 2024 sous réserves d'incidents

Par acte sous seing privé en date du 11/07/2024, il a été constitué une société de participations financières de profession libérale de médecin sous forme de société par actions simplifiée (SPFPL sous forme de SAS) dénommée :
SPFPL VAM
Siège social : 235 AVENUE LOUIS PASTEUR – 84700 SORGUES
Capital : 5000 €
Objet social : La société a pour objet : La détention de parts sociales ou d'actions de sociétés d'exercice libéral (SEL) ayant pour objet l'exercice de la profession de médecin ; La participation à tout groupement de droit étranger ayant pour objet l'exercice de la même profession ; Toutes activités accessoires en relation directe avec cet objet et destinées exclusivement aux sociétés ou au groupement dont elle détient des participations.Et plus généralement, toutes opérations de quelque nature que ce soit, juridique, économique et financière se rattachant à l'objet sus-indiqué, de nature à favoriser directement ou indirectement le but poursuivi par la société, son extension ou son développement.
Président : Madame Vanessa HAARDT demeurant 567 ROUTE DES ARCADES 13250 PARADOU élue pour une durée illimitée.
Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Chaque action confère à son propriétaire un droit égal dans les bénéfices de la Société, dans tout l'actif social et dans le boni de liquidation. Elle donne droit à une voix dans tous les votes et délibérations.
Clauses d'agrément : Toutes les transmissions d'actions sont soumises à l'agrément donné par les associés exerçant leur profession au sein de la société à la majorité des deux tiers. Le vote de l'associé cédant étant pris en compte. La procédure d'agrément est suivie dans les conditions prescrites par les dispositions du Code de commerce relatives aux sociétés commerciales. La demande d'agrément doit être notifiée à la société. Elle indique d'une manière complète l'identité du cessionnaire, le nombre des actions dont la cession est envisagée et le prix offert s'il s'agit d'une cession à titre onéreux ou l'estimation de la valeur des actions dans les autres cas. L'agrément résulte, soit de sa notification, soit du défaut de réponse dans le délai de trois mois à compter de la demande. Si la société n'agrée pas le cessionnaire proposé, et si le cédant ne fait pas connaître, dans les dix jours de la notification du refus d'agrément, qu'il renonce à la cession, la société est tenue, dans un délai de trois mois à compter de la notification du refus, de faire acquérir les actions soit par un associé, soit par un tiers, soit par elle-même qui est alors tenue de les céder dans un délai de six mois ou de les annuler. Si, à l'expiration du délai de trois mois à compter de la notification du refus d'agrément l'achat n'est pas réalisé, la cession peut être régularisée au profit du cessionnaire proposé. Toutefois ce délai peut être prolongé par décision de justice dans les conditions fixées aux dispositions réglementaires prises pour l'application de l'article L.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026

228-24 al. 3 du Code de Commerce. En cas d'augmentation du capital, la cession du droit de souscription ou d'attribution aux actions est assimilée à une cession d'actions. Il en est de même des renonciations aux droits de souscription faites au profit de personnes dénommées.
Durée : 99 ans à compter de son **immatriculation** au RCS d'Avignon.

VENTOUX ENERGIES

Compta Ventoux

Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 02 novembre 2026
Département : Vaucluse
Cette annonce paraîtra le 8 août 2024 sous réserves d'incidents

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026

Compta Ventoux

Aux termes d'un acte sous-seing privé en date du 24 juillet 2024 à BEDOIN, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
FORME : Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle
DENOMINATION : VENTOUX ENERGIES
SIEGE : 81 Chemin des Crans 84410 BEDOIN
OBJET : Electricité, Plomberie, Chauffage, Climatisation, ainsi que toutes activités connexes ou complémentaires
DUREE : 99 années
CAPITAL : 4.000 euros
GERANT : Monsieur LLORCA Gaëtan, demeurant 81 Chemin des Crans 84410 BEDOIN
IMMATRICULATION : au Registre du commerce et des Sociétés d'Avignon
Pour avis, le représentant légal,

ATOM

Attestation de parution sur echodumardi.com

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026

Date de téléchargement de justificatif : 02 novembre 2026
Département : Vaucluse
Cette annonce paraîtra le 8 août 2024 sous réserves d'incidents

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 29 juillet 2024, à SAULT.
Dénomination : ATOM.
Forme : Société civile immobilière.
Siège social : 154 route de l'Aiguillotte, 84390 SAULT.
Objet : – L'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la gestion par location ou autrement de tous biens immobiliers bâtis ou non bâtis, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question ; – Tous travaux d'aménagement, d'amélioration, de réparation et d'entretien, ainsi que toutes additions de constructions concernant les immeubles ; – La mise à disposition à titre gratuit des actifs sociaux au profit de ses associés ; – Eventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la société ; – Toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation, à condition toutefois d'en respecter le caractère civil ; – L'emprunt de tous fonds nécessaires à la réalisation de cet objet, et la mise en place de toutes sûretés réelles ou autres garanties nécessaires à la conclusion de ces emprunts ;
Durée de la société : 99 année(s).
Capital social fixe : 1000 euros
Cession de parts et agrément : L'agrément des associés est donné dans la forme et les conditions d'une décision collective extraordinaire..
Gérant : Monsieur Aurélien LUNETTO, demeurant 154 Route de l'Aguillotte, 84390 Sault
Gérant : Madame Clémence LABIT, demeurant 154 Route de l'Aguillotte, 84390 Sault
La société sera **immatriculée** au RCS AVIGNON.
Pour avis.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026

SCI FRANÇOISE ET HENRI ALLARD

Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 02 novembre 2026
Département : Vaucluse
Cette annonce paraîtra le 8 août 2024 sous réserves d'incidents

Aux termes d'un acte reçu par Me Eric-Alexis DIEVAL, notaire à ST PAUL TROIS CHATEAUX, le 1er août 2024,
Il a été constitué une société civile immobilière dénommée **SCI Françoise et Henri ALLARD**, au capital de 240.000,00 €, ayant son siège social à BOLLENE (84500), 23, rue Missak et Mélinée Manoukian, et dont l'objet social est l'acquisition de tous immeubles et biens immobiliers, l'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers, notamment de l'immeuble objet de l'apport constaté aux termes des présentes ; l'acquisition de tous immeubles et biens immobiliers en démembrement, la détention d'actifs monétaires, l'emprunt de tous les fonds nécessaires à cet objet et la mise en place de toutes sûretés réelles ou autres garanties nécessaires, la mise à disposition des biens de la société aux associés, à titre onéreux et gratuit, et notamment de l'immeuble objet de l'apport constaté aux termes des présentes mis à disposition à titre gratuit au profit des associés ; exceptionnellement l'aliénation des immeubles devenus inutiles à la société, notamment au moyen de vente, échange ou apport en société, – Le cautionnement d'emprunts, et plus généralement toutes les opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en faciliter la réalisation, à condition toutefois, d'en respecter le caractère civil.
Durée : 99 ans à compter de son **immatriculation** au RCS de AVIGNON.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026

Apports : entièrement en nature à concurrence de 240 000,00 €
Cession de parts : libre uniquement entre associés, toute autre opération de cession soumise à l'agrément de la société à la majorité absolue.
Gérants : Sont nommés co-gérants, sans limitation de durée Monsieur Henri ALLARD, demeurant à BOLLENE (84500), 23, rue Missak et Mélinée Manoukian ; Madame Françoise RAMOS, demeurant à BOLLENE (84500), 23, rue Missak et Mélinée Manoukian ; Madame Claudine ALLARD, demeurant à BOLLENE (84501 cedex) 108 avenue du Maréchal LECLERC Centre Communal d'Action Social et Madame Hélène ALLARD, demeurant à SAINT RESTITUT (26130), 333, chemin de la Roubine.
Pour Avis Me DIEVAL

6TER

Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 02 novembre 2026
Département : Vaucluse
Cette annonce paraîtra le 8 août 2024 sous réserves d'incidents

Aux termes d'un acte reçu par Me FONTAINE, Notaire à SAINT PAUL TROIS CHATEAUX, le 1er août 2024,
Il a été constitué une société civile immobilière, dénommée **6TER**, au capital de 1000 €, ayant son siège à

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026

AVIGNON (84000) 22 rue de la Saraillerie.
Objet social : L'acquisition de tous immeubles et biens immobiliers, l'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers, l'acquisition de tous immeubles et biens immobiliers en démembrement, la détention d'actifs monétaires, l'emprunt de tous les fonds nécessaires à cet objet et la mise en place de toutes sûretés réelles ou autres garanties nécessaires, la mise à disposition des biens de la société aux associés, exceptionnellement l'aliénation des immeubles devenus inutiles à la société, notamment au moyen de vente, échange ou apport en société, le cautionnement d'emprunts, et plus généralement toutes les opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en faciliter la réalisation, à condition toutefois, d'en respecter le caractère civil.
Durée : 99 ans à compter de son **immatriculation** au RCS d'AVIGNON.
Apports : entièrement en numéraire, à concurrence de 1000 €.
Cession de parts : libre uniquement entre associés, toute autre opération de cession soumise à l'agrément de la société à l'unanimité.
Gérants : sont nommés co-gérants, sans limitation de durée M. Stéphane BONNEAU et Madame Emmanuelle DECOT épouse BONNEAU demeurant ensemble à AVIGNON (84000) 22 rue de la Saraillerie.
Pour avis
Me FONTAINE

AMAPOLA

Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 02 novembre 2026
Département : Vaucluse

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026

Cette annonce paraîtra le 8 août 2024 sous réserves d'incidents

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à AVIGNON du 01/08/2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée.
Dénomination : AMAPOLA.
Siège : 53 Rue Joseph Vernet, 84000 AVIGNON.
Durée : 99 ans.
Capital : 1 000 euros.
Objet : – Ecole de dessin, peinture et sculpture pour adultes et enfants, vente de fournitures, – Développement d'un réseau de cours de peinture, sculpture, théâtre pour enfants ainsi que toutes activités annexes ou connexes (écoles, galerie, évènementiel), de même que toutes activités liées à l'art.
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.
Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président : Sandie LEDORMEUR, demeurant 18 Rue du Vin Clairet 84000 AVIGNON.
La Société sera **immatriculée** au RCS d'AVIGNON.
POUR AVIS

LUBERON FILMS

GEV.EXPERT

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026

Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 02 novembre 2026
Département : Vaucluse
Cette annonce paraîtra le 8 août 2024 sous réserves d'incidents

GEV.EXPERT

149 Rue Jean Dausset Le Victoria B784140 Avignon

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 16 juillet 2024, à AVIGNON.
Dénomination : LUBERON FILMS.
Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle.
Siège social : 1285 avenue de la Pinède, 84140 AVIGNON.
Objet : Production de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision, enregistrement sonore et édition musicale.
Durée de la société : 99 année(s).
Capital social fixe : 5000 euros divisé en 5000 actions de 1 euros chacune, réparties entre les actionnaires proportionnellement à leurs apports respectifs.
Cession d'actions et agrément : Les cessions d'actions sont libres, sauf celle au profit de tiers..
Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote : Dans les conditions statutaires et légales.
Ont été nommés :
Président : Monsieur Anthony CHENE 1285 Avenue de la Pinède 84140 AVIGNON.
La société sera **immatriculée** au RCS AVIGNON.
Pour avis.